

Compte-rendu Assemblée Générale AMR32 **Samedi 3 décembre 2022 - Salle des fêtes de DURBAN**

Début de la séance à 9h00 en présence de Xavier BRUNETIERE, préfet du Gers, Émeline BARRIERE, sous-préfète de Mirande, Alain DUFFOURG, sénateur, David TAUPIAC, député, Jean-René CAZENEUVE, Député, Céline SALLES, 1ere Vice-Présidente du Conseil Départementale, Guy Clua membre du Conseil Scientifique de l'Association des Maires Ruraux de France.

Mot d'accueil de Philippe Lalanne, maire de Durban.

Intervention du Préfet :

- Point sur l'actualité et les problèmes des énergies, l'état va mettre en place plusieurs dispositifs pour les consommateurs d'électricité (amortisseur à partir de janvier 2023 pour le surplus d'électricité qui sera pris en charge par l'état).

Une cellule de crise est prévue avec ENEDIS pour les coupures éventuelles. Il y aura probablement des coupures dans les écoles (2H à peu près par secteur et une seule fois dans la journée). Elles seront connues la veille au soir. Application « Ecowatt » pour être prévenu des coupures éventuelles et des délestages. Un effort de sobriété est demandé à tous. Il y aura aussi des risques de dysfonctionnement de la téléphonie, donc, renforcement des centres de secours le cas échéant.

- Envisager peut-être une présence physique dans les mairies, et faire la liste des personnes vulnérables (personnes dépendantes d'appareils respiratoires...)

Cyril Cotonat : les maires doivent être prévenus, c'est en principe la préfecture qui doit les prévenir ?

Préfet : en 2023 va être créé un « fond vert » pour les collectivités. Une aide qui va du défrichage au relamping. Dossier DETR : demande fond vert idem.

Aide aux détenteurs de groupes électrogènes pour les inciter à les utiliser ?

Sous-préfète : Agenda rural

- Point sur les licences 4 : 80 licences ont été créées entre 2019 et fin 2022 dans le Gers (36 à la préfecture de Mirande, 23 à la préfecture de Condom et 21 à la préfecture à Auch). Il n'y aura pas de reconduction de cette mesure pour les mairies qui prend fin en décembre.
- Opération 1 000 cafés : cette mesure n'a pas eu de succès dans notre département (1 seule commune, Aubiet qui en a bénéficié). Il y a une alternative avec les cafés itinérants (marchés...)
- Maison France Service : il y en a 24 dans le Gers, au moins une par canton et c'est le meilleur maillage en France (il y en a une à moins de 30 mn de chaque habitant).

Elles fonctionnent très bien.

- En 2023, l'agenda rural va avoir un deuxième souffle, il va être renommé Mesures pour la ruralité.

Intervention de Guy Clua : les maisons France service sont l'avenir de la ruralité.

AMRF : le secrétaire d'état à la ruralité est le résultat de la demande de l'AMRF. 183 mesures de l'agenda rural doivent être travaillées avec les députés, les sénateurs et la préfecture.

Intervention du maire de l'Isle de Noé : se plaint de la distance de plus de ½ heure pour aller à Plaisance. **Réponse du maire de bas Rivière (?)** : toutes les maisons France service sont à dispositions de tous et celle de Mirande est plus près.

GERS NUMERIQUE :

Intervention de Romain GABRIELLI :

- Déploiement de la fibre : en moyenne 45 chantiers par semaine sont en cours dans tout le Gers, avec des partenaires locaux. C'est une belle avancée technique parce que le Gers partait de très loin avec sa problématique d'habitat dispersé qui est un casse-tête technique et financier.
En 2025 le Gers sera équipé à 100%.
- En 2023 va être mis en place un bouquet de services optionnels pour les communes et les EPCI, avec France Relance il y aura des conseillers numériques pour aider les personnes à l'utilisation du numérique. Une application sur smartphone de relation avec les citoyens va être mise en place qui sera mieux que Panneau Pocket.
- Une carte interactive des débits dans le Gers est à disposition des communes (voir adresse sur diaporama)
- Au total se seront 274 000 000 € qui auront été investis sur le département.

Amélioration de la 4G mobile : 45 nouveaux sites 4G (il faut faire remonter aux maires qu'ils doivent informer Gers numérique s'ils ont des problèmes).

Gros problème avec ORANGE, plusieurs maires se plaignent des lenteurs d'intervention d'ORANGE sur leur commune, autant pour des réparations que pour l'implantation de poteaux pour la fibre.

Cyril COTONAT s'engage à intervenir auprès de cet opérateur pour essayer d'améliorer la situation.

Intervention du maire de Crastes : les poteaux sont installés depuis très longtemps sur la commune et la fibre n'arrive pas. Alsatis ne fonctionne plus.

Réponse R. Gabrielli : Crastes est couvert par Orange et Gers numérique ne peut rien faire.

Maire de Crastes : la commune est en zone blanche.

Réponse R. Gabrielli : elle n'est pas en zone blanche sinon elle aurait été prise en compte par le New Deal.

Cyril Cotonat : il assure que l'on va s'occuper du sujet.

Intervention Guy Larée : les poteaux d'orange sont très anciens, les lignes sont en mauvais état et il n'y a pas d'entretien sur les réseaux.

R. Gabrielli : c'est le titulaire du marché qui est responsable de l'entretien.

Cyril Cotonat : on va faire remonter les problèmes auprès d'Orange et on va demander à réduire les délais de dépannages.

R. Gabrielli : pour Orange, tant qu'il n'y a pas de panne pour Orange ce n'est pas une priorité. Il y a une amélioration avec les lignes enterrées, mais c'est très cher et on ne peut pas le faire partout.

Le maire de Crastes n'est pas d'accord avec l'explication de R. Gabrielli.

Karine Montet, maire : 30 jours est un délai beaucoup trop long pour une réparation.

R. Gabrielli : en 2026 le cuivre n'existera plus, tout passera par la fibre.

Sous-préfète :

- Les VTA : les volontaires territoriaux administratifs, c'est une accompagnant en ingéniering. En CDD de 15 à 18 mois, financement de 15 000 € (il y en a un à Saint Blancard, un au PETR Porte de Gascogne, 3 au total dans le Gers). Il faut se renseigner pour bénéficier de cette offre peu connue.

Cyril Cotonat : ce projet est regardé de près par l'AMR32

Sous-préfète :

- Permis à 1€,
- Lignes ferroviaires
- Ligne Riscle/Port sainte Marie
- Opportunité de LGV Bordeaux/Toulouse
- Transport à la demande
- Il y a 31 aires de covoiturage dans le Gers

Intervention Céline SALLES, conseillère départementale :

- La mobilité était une compétence du département et prise actuellement par la région
- Les services de la région sont à l'écoute sur le sujet
- Volet social à étudier (transport solidaire)
- Il existe un système de location de voiture de particulier à particulier.

Guy Clua : au niveau national on privilégie le train

Céline Salles excuse le président du conseil départemental pour son absence et annonce que le président Philippe Dupouy va reprendre les réunions par canton.

FondGers 2030 : dispositif mis en place avec 3 volets pour des petits projets (2.5 millions d'euros). Dispositif d'accompagnement et de mise en place de projets dans les communes. Il y en a eu 180 en 2022.

- ENR : nous sommes tous concernés. Le CD et la préfecture vont travailler ensemble.
- Les associations : impact de la crise sanitaire qui démontre l'importance des bénévoles et la fragilité des associations. Le CD est là pour aider les associations.
- Céline Salles termine en se félicitant des bonnes relations que le CD entretient avec L'AMR32.

Intervention Alain DUFFOURG, sénateur : reprend les différents points évoqués : l'agenda rural, les maisons France service, l'aménagement numérique, les problèmes avec Orange, la mobilité. Il souligne que la

présidente de région s'est engagée pour ramener le temps à 1H pour Auch/Agen. Pour la remise en état de cette ligne il faudra 45 millions d'euros. En avons-nous besoin ? Une ligne de bus est en place et très peu utilisée.

Il est intervenu au Sénat avec son groupe sur le respect de la CVAE. Il évoque le bouclier énergétique, l'augmentation de la DGF, le bouclier tarifaire (4% en 2022, 15% en 2023).

Intervention de JR Cazeneuve, député: Il a écouté le préfet et trouve que la situation est stressante. Il préfère évoquer des bonnes nouvelles :

- Tarif régulé : 400 communes sur 460 en bénéficient dans le Gers, et plus 15% en février 2023
- IFRER sur le photovoltaïque : voté par versement de 20 % aux EPCI
- Développer rapidement les ENR
- 10 à 20 millions d'euros pour le fond vert pour le Gers
- Retour de l'état dans le département avec 3 à 4 brigades de gendarmerie en plus
- On ne ferme plus d'école alors que le nombre d'élèves est en baisse
- DGF en hausse de 3 à 4 millions pour l'année prochaine
- DETR augmente également
- Taxe foncière : indexée sur l'inflation (plus « ,5% en 2022 et plus 7% en 2023)
- Secrétaires de mairies : félicite Sylvie Gibert pour son travail et la création d'une association pour défendre les secrétaires (elle a rencontré le ministre lundi dernier)
- Gers numérique fait un gros travail sur la téléphonie mobile
- Agenda rural : formidable réussite de l'ARM (hommage à Vannick Berberian)
- Remercie les maires et l'amr32

Intervention de M. Soriano, maire de Lasséran : il dément toutes les mesures exposées par JR Cazeneuve.

PAUSE à 11H40

Cyril Cotonat présente la deuxième partie de l'assemblée générale.

Signature entre l'Amr32 et l'association nationale de l'ordre national du mérite.

Le président, le colonel Baurens retrace l'histoire de l'association créée par le général De Gaulle.

Après la signature le président Baurens remet une médaille de l'ordre du mérite à la sous-préfète, à Cyril Cotonat, et à Philippe Lalanne.

Intervention de la sous-préfète : elle remercie le président et décrit l'action de la sous-préfète et de l'association de l'ordre du mérite qui travaillent pour le bien commun.

Intervention de Margot Alquier de l'association « Bouge ton coq » :

- Œuvre contre la désertification rurale

- Création d'épiceries participatives portées par les citoyens qui vont y adhérer, on sort de la logique de rentabilité, elles servent des produits en circuit court, et sont tenues par les adhérents pour vendre sans bénéfice. Il faut mettre un local à leur disposition. 100 nouvelles épiceries vont être mises en service en France.

Intervention de Guy CLUA : des petites communes en difficultés dans divers domaines ont été aidées durant la pandémie. Ne pas hésiter à les solliciter si nécessaire.

Signature de la convention avec l'organisme de formation « TREMPLIN » représentée par Antoine Fabry.

Formation des élus : tous les élus de France ont droit à des formations. L'obligation de formation en début de mandat est obligatoire mais elle n'est faite que par 2% des maires.

Le problème vient du manque d'adaptation de la formation. 45% des maires sont des retraités.

L. Fabry explique comment aller sur la plateforme pour s'inscrire et prendre connaissance des formations proposées par TREMPLIN.

Assemblée générale :

- Présentation du bilan moral par Cyril Cotonat (voir pièce jointe)
- Présentation du bilan financier par le trésorier Christian Falceto (voir pièce jointe)

Les deux présentations sont proposées au vote par MJ Seychal et sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 13h